

Cfdt:Etablissement Français du Sang
Île de France

Sommaire

L'édito

Résumé CSE

Eau potable :
demandes CFDT à la
CSSCTVos élus CFDT au
CSEwww.cfdt-efs.fr

Délégués Syndicaux Régionaux IDF

Catherine FERNANDEZ :**06.13.15.98.63****Frédéric DIDELOT :****06.88.41.80.46****Référent Cadre :**
Emmanuelle BINET
01.55.25.12.29**Référent Handicap :**
Lesly JUBERT
06.35.39.67.81**+ de renseignements :**
cfdt.efsidf@gmail.com

La Plaquette Enragée

SEPTEMBRE 2024



L'édito

Après 77 jours d'attente suite aux élections législatives et un été chargé de sport, la rentrée politique nous a offert un feuilleton digne d'un blockbuster hollywoodien ! Entre nominations surprises et suspense à couper le souffle, on aurait presque cru assister au tournage d'une nouvelle saison de House of Cards.

Et notre ministère de la Santé dans tout ça ? Un rôle clé, assurément, mais avec un scénario encore flou.

Le temps maussade de la rentrée semble vouloir nous rappeler que les défis ne prennent pas de vacances. Et parmi eux, le fameux Plan Plasma. Un dossier qui s'annonce aussi complexe qu'un casse-tête chinois, et dont les conséquences pourraient bien nous éclabousser tous.

Mais rassurez-vous, la CFDT garde un œil vigilant sur la situation et promet de vous tenir informés prochainement dans sa communication nationale.

En résumé, cette rentrée s'annonce comme un véritable parcours du combattant. Un peu comme traverser une forêt enchantée : on ne sait jamais sur quoi on va tomber.

Un gros chantier s'est ouvert : la renégociation de la classification et des rémunérations associées !!

Mais avec la CFDT comme boussole, nous serons mieux équipés pour affronter les tempêtes et peut être saisir les opportunités, qui sait !

Alors, nous sommes prêts à relever les défis ! Parce que chez nous, on ne fait pas dans la demi-mesure ! On est plus du genre à se lancer dans l'aventure avec un grand sourire et un esprit positif voire combatif. Après tout, qui a dit que le syndicalisme devait être ennuyeux ? C'est comme participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques : il faut de l'entraînement, de la persévérance et une bonne dose de fair-play.

Vous avez tous reçu un mail de la Direction pour nous remercier du travail fourni durant les JO !
MAGNIFIQUE !

Les MERCIS cela n'a jamais rempli le frigo !

*Thank you!***UNE ÉQUIPE CFDT SOLIDAIRE,
COMPLÉMENTAIRE, DIVERSE
ET SOUDÉE !**

RÉSUMÉ CSE DE SEPTEMBRE :

Choix sur les Activités Sociales et Culturelles 2025 :

La CFDT s'étonne que dans la communication des ASC en date du 13 juillet 2024, il est fait mention **d'inscription à des voyages pour 2025** avant même que la consultation sur le budget prévisionnel des ASC 2025 n'ait eu lieu.

Le budget prévisionnel des ASC sur proposition du bureau du CSE doit être débattu et validé en réunion plénière de CSE. Aucun engagement ne peut être acté en amont de cette consultation.

Le CSE est composé de 17 élus titulaires et pas uniquement les membres du bureau. Même si des arrangements ont eu lieu pour écarter la CFDT du secrétariat, pourtant le 1er syndicat de l'EFS IDF en bafouant ainsi le vote des salariés, le bureau du CSE ne peut pas extrapoler l'avis du CSE.

L'article 4. Ressources du CSE de la trame du RI du CSE annexé à l'avenant 8 de l'accord droit syndical stipule que :

Sont obligatoirement adoptés en séance plénière les actes suivants :

- Toute décision impliquant une dépense non prévue au budget prévisionnel ou impliquant un engagement pluriannuel dépassant la somme de 2500 euros

Même si nous sommes conscients que certaines prestations doivent être anticipées, rien n'empêche le bureau du CSE de nous consulter en amont, peu importe le moment.

La CFDT considère qu'il s'agit d'un délit d'entrave au fonctionnement du CSE et se réserve le droit d'ester en justice.

De plus, la jurisprudence permet à n'importe quel membre du CSE, membre du Bureau ou non, d'avoir accès à la comptabilité, aux pièces comptables et contrats signés au nom du CSE (Cour de Cassation, civile, Chambre sociale, 7 novembre 2018, 17-23.157).

La CFDT mandate ce jour un de ses représentants au CSE (ayant des compétences en la matière) pour qu'il se rapproche du nouveau Bureau pour obtenir dans un premier temps : une balance et le journal des écritures du 01/01/2024 au 30/08/2024. Ces éléments lui permettront de demander dans un deuxième temps certaines pièces comptables ainsi que certains relevés bancaires pour vérifier la bonne tenue des comptes du CSE et sa bonne gestion mais également le respect des budgets prévisionnels votés lors du CSE du 5 décembre 2023.



Vous êtes nombreux à nous avoir sollicités sur le choix des offres et les conditions d'attribution !

LA CFDT AGIT
Pour vous



Indicateur RAISE : évaluation de la charge de travail des salariés des sites d'IH/Del

RAISE : quesako ?

RAISE signifie Ratio d'Activité IH/Délivrance par Site et ETP. C'est un nouvel indicateur national construit à partir d'un état des lieux de la charge de travail fait sur 10 EFS Métropolitain.

Un coefficient pondérateur est affecté à chaque tâche en fonction du temps nécessaire à sa réalisation afin de calculer un niveau d'activité en unité d'œuvre, « au plus juste de la réalité de terrain » d'après la Direction.

La CFDT a fait entendre son mécontentement sur cet indicateur qui se base uniquement sur des données extraites d'INLOG sur l'effectif 2023 (ETP actif).

Les ETP actifs = ETP en poste = secrétaire, tech de labo y compris les pools (les bios et alternants sont exclus).

Un « très léger détail » est à soulever à savoir aucune distinction n'est faite entre jour/nuit et week-end / semaine et toutes les tâches non répertoriées dans INLOG ne sont pas prises en compte !

La Direction a signifié que cet indicateur n'allait pas être utilisé dans l'immédiat pour équilibrer les effectifs de chaque site, des ajustements restant à faire.

Mais cela n'empêche pas la Direction de réfléchir à transférer certaines activités de jour sur les équipes de nuit et/ou revoir les effectifs au vu des chiffres.

Pour la CFDT, il est hors de question de surcharger les équipes de nuit ! Nous allons suivre ce dossier de très très près .

Encore deux nouveaux reclassements pour inaptude au poste ont été présentés au CSE : du jamais vu en IDF !

Avant de signer votre avenant , contactez vos élus CFDT !

BREAKING NEWS

Rungis : les travaux pour le remodelage de l'étage vont commencer dans les prochains jours.

Saint Antoine : projet de relocalisation temporaire dans un autre bâtiment durant les travaux qui vont durer quelques années.

La CFDT suivra attentivement ce dossier, les locaux proposés sont encore plus vétustes limite délabrés !

Pour la CFDT, il est impossible que les salariés y travaillent dans de bonnes conditions sans travaux !

Evry : le bail a été signé pour relocaliser le site de collecte d'Evry

Service technique : suite à notre interpellation, la Direction va clarifier les modalités d'utilisation du véhicule de service durant les astreintes !

Fontaines à eau : déploiement du modèle présent sur ZOLA sur toute les Maisons du don.

Quand certains consommeront de l'eau pétillante d'autres devront se contenter de la présence de légionnelles !



SOUFFRANCE AU TRAVAIL, ÇA SUFFIT !



ÇA FAIT DU BIEN DE SE SENTIR SOUTENU !...



Eau potable : intervention en CSSCT

La CFDT demande que le sujet des fontaines à eau soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CSE du 3 octobre 2024.

La CFDT demande que l'ensemble des résultats d'analyse d'eau lui soient transmis. Qu'en fonction des résultats, un plan d'action soit présenté afin de garantir la santé de ses salariés, aussi bien sur le plan épidémiologique que psychologique.

Ce sujet est source de stress pour les salariés.

Concernant les installations des réseaux d'eau, la CFDT demande que les résultats d'analyses de chaque site en amont et en aval des points des eau à disposition des salariés soient aussi fournis. L'AP HP contrôle l'ensemble du réseau collectif et peut mieux apprécier la qualité de l'eau et son état d'entretien. Les hôpitaux (hors APHP) ou bailleurs doivent en faire de même.

La CFDT demande qu'à titre préventif, la Direction fournisse de l'eau potable et fraîche tant que ce sujet ne soit vu en CSE. Si les médecins du travail ne sont pas avertis de la situation, la CFDT demande qu'ils soient associés pour pouvoir accomplir leur travail préventif.

Afin d'interpeller vos élus CFDT sur vos problématiques, vous pouvez nous contacter :

- Directement lors de nos déplacements sur site
- En scannant le QR code ci-contre



11/10/2024 : Date limite de pose de congés pour la Période 6 Du 24/11/2024 au 18/01/2025.
01/10/2024 : Date limite de pose de CA pour la période du 01/02/2025 au 31/05/ 2025.
Du 19/10 au 04/11/2024 : Vacances de la Toussaint

Vos élus CFDT au CSE 2023 - 2027

<p>Fernandez Catherine Technicienne de labo Pitié</p> 	<p>Didelot Frédéric Technicien de labo Poissy</p> 	<p>Barka Nadia Technicienne de labo Bouvier</p> 	<p>Leroux Julian IDE EPDI IVRY</p> 	<p>Museux Léa IDE IVRY</p> 	<p>Ierg Caroline Technicienne de labo St Antoine</p> 	<p>Boulang Olivier Chauffeur de navette Pitié</p> 	<p>Nascimbéni Orphéo Chef d'équipe Bichat</p> 
<p>Jubert Lesly Employée relation donneur Avicenne</p> 	<p>Rouxel Mathilde Technicienne de labo Cochin</p> 	<p>Moussaoui Habbu Comptable Ivry</p> 	<p>Goumin Michel Technicien de labo Mondor</p> 	<p>Binet Emmanuelle Cadre AQ Bouvier / Rungis</p> 	<p>Affor Megali Cadre C.H. suite fixe Pitié</p> 	<p>Taleb Laure Assistante Achat Ivry</p> 	

Et la Représentante Syndicale CFDT